

Réactualisation des connaissances
des exploitants des établissements d'enseignement de la
conduite automobile et de la sécurité routière, à titre onéreux

PROGRAMME ET DESCRIPTIF DE FORMATION

Contexte : une personne titulaire d'un agrément préfectoral pour l'exploitation d'un établissement d'enseignement de la conduite automobile et de la sécurité routière a l'obligation de faire une formation de réactualisation des connaissances (tous les 5 ans) pour obtenir le renouvellement de son agrément.

Public visé : tout public (si vous êtes en situation de handicap : nous consulter).

Prérequis :

- Un agrément préfectoral permettant l'exploitation d'un établissement d'enseignement de la conduite à titre onéreux,
- Test de positionnement.

Objectifs :

- Connaître la réglementation régissant l'activité d'un établissement d'enseignement de la conduite à titre onéreux,
- Avoir des notions de sécurité routière,
- Avoir des notions de pédagogie et psychopédagogie,
- Connaître l'environnement économique, social et fiscal de l'entreprise,
- Connaître l'environnement commercial, de la concurrence et de la consommation.

PROGRAMME DE LA FORMATION : conformément à l'arrêté du 18 décembre 2002.

PROGRAMME	
<p style="text-align: center;">Evaluation de début de stage</p> <p><u>Première journée</u></p> <p>Présentation du stage</p> <p>Réglementation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'enseignement à titre onéreux - les associations d'insertion et de réinsertion sociale - les centres de formation de moniteurs - le permis de conduire, les examens - les services de l'administration - les structures de la profession de l'enseignement de la conduite - le code de la route (évolutions) <p><i>(traitement systématique des nouveautés)</i></p> <p>Culture sécurité routière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - environnement de la sécurité routière - thème : vitesse, alcool, stupéfiants - médicaments, fatigue/vigilance, sécurité individuelle <p><u>Deuxième journée</u></p> <p>Pédagogie et psychopédagogie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - finalité de la formation - le contenu de la formation - l'enseignement individuel - l'enseignement collectif - la pratique de l'enseignement - psychologie de l'enseignement 	<p><u>Troisième journée</u></p> <p>Environnement économique, social, fiscal de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - outil de gestion commerciale - éléments de droit du travail - éléments de fiscalité <p>Environnement commercial, concurrence et consommation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les bases de la communication - les contrats de formation <p><i>(traitement systématique des nouveautés)</i></p> <p>Bilan du stage</p> <p style="text-align: center;">Evaluation de fin de stage</p> <p style="text-align: center;">Remise de l'attestation de suivi de stage</p>

Durée : 21 heures.

Rythme : 7h par jour sur 3 jours consécutifs (de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30).

Profil des formateurs :

- journées 1 et 2 : titulaires du BAFM
- journée 3 : titulaire d'un diplôme niveau II comptabilité gestion.

Support(s) de formation / moyens utilisés : Code la Route (édition LA BAULE), Convention Collective Nationale de l'Automobile, Revues d'actualités pour les modifications réglementaires, paperboards, ordinateur, vidéoprojecteur ; méthodes pédagogiques : expositive et active.

Lieu : Nancy Sécurité Routière, 153 rue André Bisiaux 54320 MAXEVILLE

Prix du stage : (*nous consulter*).

Modalités de règlement : chèque, espèces ou virement à l'inscription.

Modalités d'inscription : par retour du bulletin d'inscription jusqu'à la veille du 1er jour de stage.

Délais d'accès à la formation : possibilité de s'inscrire à la formation jusqu'à la veille de l'entrée en formation.

Modalités d'évaluations des stagiaires : Le formateur organise une évaluation en début de formation puis une évaluation en fin de formation afin de valider l'acquisition des objectifs tels que formulés dans la partie dédiée de ce document.

Le résultat annuel global de la formation : en 2025, tous les participants ont suivi la formation avec assiduité et ont reçu l'attestation de fin de formation.

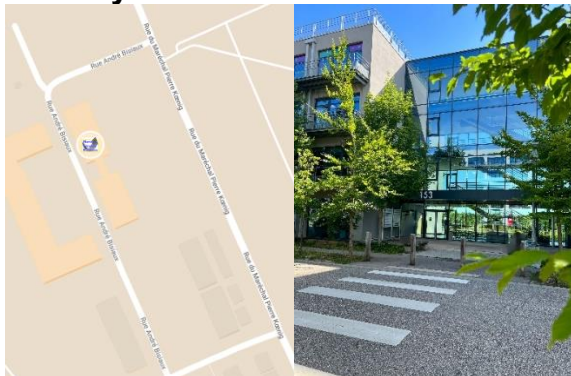
La suite de parcours possible du candidat :

- CCS Deux-Roues du TP ECSR
- CCS Groupe Lourd du TP ECSR

Les débouchés : Suite au stage de réactualisation des connaissances, les stagiaires poursuivent l'exploitation de leur établissement d'enseignement de la conduite. Dans les trois mois après le stage de réactualisation des connaissances, 100% des stagiaires étaient en emploi en 2025.

Modalités de suivi des stagiaires : trois mois après la fin de formation, un suivi (téléphonique et mailing) est fait pour connaître les éventuels besoins en formation du dirigeant et/ou de ses salariés.

Plan et moyens d'accès au centre de formation :



Depuis la A33 : sortie 1 (Laxou)
Depuis la A31 (depuis Metz) : sortie 19 (Nancy-Gentilly/Laxou)
Depuis la A31 (depuis Toul) : sortie 18 (Nancy centre/Laxou).
Bus STAN : ligne 13 arrêt BISAUX.

Modalités pratiques :

- **restauration** : Restaurant à moins de 5 minutes à pied du centre de formation, autres restaurants à 5-10 minutes en voiture
- **parking** : **places de stationnement gratuit à proximité,**
- **hébergement** : pas sur place, mais possibilité à proximité (*nous consulter*).